



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 33

OBJET

Affaire n°2017-012

**SALLE POLYVALENTE DU CENTRE
FARFAR**

**TRAVAUX DE MISE
EN CONFORMITE DU SYSTEME
INCENDIE ET ACCESSIBILITE**

**APPROBATION DU PLAN DE
FINANCEMENT**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 30 janvier 2017 et affichée
le 30 janvier 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le :

14 FEV 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 7 FEVRIER 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi
7 février, le Conseil municipal du Port s'est réuni à
la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Jasmine
Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-
Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata
10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila
Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux,
Mme Karine Infante, M. Brandon Incana,
Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec,
M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte,
Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacaptia
1^{ère} adjointe), M. Faustin Galaor (par Mme Danila
Bègue), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-
Hubert M'Simbona), Mme Catherine Gossard (par
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca
Tiburce (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Anne-
Laure Boyer (par Mme Karine Infante),
Mme Mikaëla Latra (par Mme Annick Le Toullec
8^{ème} adjointe).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, M. Hary Auber,
Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose
Gador.

REÇU LE

14 FEV. 2017

SOUS-PRÉFECTURE de ST-PAUL

Affaire n°2017-012

**SALLE POLYVALENTE DU CENTRE FARFAR – TRAVAUX DE MISE EN
CONFORMITE DU SYSTEME INCENDIE ET ACCESSIBILITE**

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Politique culturelle – Sportive – Petite Enfance »
réunie le 25 janvier 2017,

Vu le rapport présenté en séance du mardi 7 février 2017 relatif au plan de financement des
travaux de mise en conformité du système incendie et accessibilité de la salle polyvalente du
centre Farfar,

M. Jardinot ne prend pas part au vote,
Après discussion et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel des travaux de mise en
conformité du système incendie et accessibilité de la salle polyvalente du centre Farfar
comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes (MOE/CT/CSPS...) :	27 295, 00 €	Région Réunion (PRR) (70 %) :	147 906,50 €
Travaux :	184 000, 00 €	Ville (30 %) :	63 388, 50 €
Total HT :	211 295, 00 €	Total HT :	211 295, 00 €

Article 2 : de solliciter du Conseil Régional de La Réunion la subvention correspondante,

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à procéder aux demandes de
financements complémentaires,

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU

**SALLE POLYVALENTE DU CENTRE FARFAR
TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DU SYSTEME INCENDIE
ET D'ACCESSIBILITE**

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le présent rapport a pour objet la validation du plan de financement des travaux de mise en conformité du système incendie et accessibilité de la salle polyvalente du centre FARFAR.

Le centre FARFAR est un espace d'activités, de rencontres et d'échanges culturels, d'une importance majeure pour le quartier de la Rivière des Galets. Il est la source même de l'identité culturelle du village et de ses habitants.

Cet équipement socio-culturel de la Rivière des Galets dispose en son sein, d'une bibliothèque municipale (annexe de la médiathèque Benoîte Boulard), d'un espace administratif, d'une salle polyvalente et de petites salles d'activités.

Les travaux ont pour objectif de mettre en conformité le système de sécurité incendie, le traitement acoustique et l'accessibilité de la salle polyvalente.

Le dossier technique est actuellement au stade projet (PRO-DCE) et la durée prévisionnelle des travaux est de 5 mois.

Un financement est sollicité auprès du Conseil Régional de La Réunion, au titre du Plan de Relance Régional en faveur des communes pour la réalisation de ces travaux selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes :	27 295, 00 €	Région Réunion (PRR) (70 %) :	147 906,50 €
Travaux :	184 000, 00 €	Ville (30 %) :	63 388,50 €
Total HT :	211 295, 00 €	Total HT :	211 295, 00 €

Ce plan de financement pourra être optimisé par une recherche de subventions complémentaires.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- de solliciter auprès du Conseil Régional la subvention correspondante ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à procéder aux demandes de financements complémentaires ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.